



APPEL D'OFFRE

La Société Nationale de la Croix-Rouge Haïtienne (SNCRH) / Croix-Rouge Espagnole (CRE) cherche pour Baïnet, département du sud-est

Une Entreprise ou Un(e) Consultant(e) pour la réalisation de l'Étude Topographique du Système d'Irrigation de Fregiste, Habitation de la 5^{ème} section communale de Baïnet

Date de publication :	11 mars 2024
Date limite des candidatures :	22 mars 2024
Lieu d'affectation	Baïnet, département du sud-est
Durée du poste	15 jours
Institution	Croix - Rouge Haïtienne

1. INTRODUCTION

La Croix Rouge Haïtienne (CRH) et la Croix Rouge Espagnole (CRE) mènent actuellement une intervention conjointe cherchant à soutenir des groupes de familles au niveau de la commune de Baintet. Ce soutien passe à travers la mise en place de plusieurs actions visant le renforcement de leurs moyens d'existence. L'intervention menée est intitulée « Contribution à la réduction de la pauvreté à travers la mise en place d'une stratégie intégrale de moyens d'existence des communautés rurales du département du Sud-est d'Haïti ». Elle est basée sur une stratégie qui vise l'amélioration de la sécurité économique de ces familles grâce au renforcement de la diversification et à la protection de leurs moyens d'existence, à la protection de l'environnement, au renforcement institutionnel et à l'égalité de genre. La zone d'intervention du projet est circonscrite à certaines habitations de la 5^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} section communale de la commune de Baintet.

Ce projet est organisé autour de trois volets : AAEE (Agronomie, Agroforesterie, Elevage et Environnement) ; SERGE (Suivi, Evaluation, Redevabilité et Genre) et MEME (Moyens d'Existence et Micro Entreprenariat). Dans le volet AAEE, il est prévu d'aménager des infrastructures Hydroagricole dans la zone d'intervention du projet.

Ainsi, la CRH/CRE est à la recherche d'une entreprise ou consultant (e) pour la réalisation de l'étude topographique du système d'irrigation de Fregiste, habitation de la 5^{ème} section communale de Baintet, en vue de la construction des canaux d'irrigation pour la distribution de l'eau dans les parcelles des usagers.

2. OBJECTIF DE LA PROCEDURE

L'objectif principal de la mission consiste à réaliser l'étude topographique du système d'irrigation de Fregiste en vue de la construction des canaux d'irrigation permettant la distribution de l'eau dans les parcelles des usagers.

De façon spécifique, il s'agira de :

- ✓ Produire, conformément aux normes techniques en vigueur le relevé topographique sur une superficie de 45 ha de terre située à Fregiste, 5^e section communale de Baintet ;
- ✓ Réaliser le plan détaillé à échelle (1/3000 à 1/1000), sur lequel seront reportés les points côtés, les courbes de niveau, les points d'alimentation en eau (rivière et citernes) et toutes autres indications jugées utiles ;
- ✓ Réaliser le dessin avec tous les détails du site, la position des éléments naturels (rivières, ravines, arbres, etc.) et artificiels ;
- ✓ Déterminer avec précision les caractéristiques du site et les coordonnées des ouvrages existant (Citerne, emplacement des pompes etc...) ;



- ✓ Matérialiser sur le site une quantité suffisante de borne de référence afin de tracer les canaux d'irrigation,
- ✓ Présenter planches en dure et en électronique format DXF.
- ✓ Et toutes informations utiles et nécessaires permettant de concevoir un projet d'irrigation.

2.2 PRODUITS ATTENDUS

- ✓ Une note sur l'approche méthodologique accompagnée d'un planning détaillé de travail y compris les activités, le calendrier conformément aux termes du contrat est disponible.
- ✓ Rapport détaillé de l'étude sur les travaux topographiques et les principaux résultats qui en découlent.

2.3 APPROCHE METHODOLOGIQUE

Tous les candidats sont libres de présenter leurs propres approches méthodologiques qui leur permettront de mener à bien la mission et d'obtenir les résultats attendus. Cependant la méthodologie devra préciser la stratégie d'obtention rapide des livrables, un détail des principales tâches ainsi que les outils nécessaires à l'accomplissement des tâches, le personnel à affecter à la mission, ainsi qu'un planning de la réalisation de la mission dont la durée maximale est de 15 jours.

3. DURÉE DE LA CONSULTATION

La mission se déroulera sur une durée maximale de 15 jours

4. PROFIL DU (DES) CONSULTANT (S)

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux consultants et/ou cabinet ayant une expertise reconnue dans la réalisation d'une étude topographique sur des systèmes d'irrigation.

Pour mener à bien sa mission, le consultant intéressé doit avoir les qualifications suivantes :

- ✓ Diplôme en Génie civil ou rural, environnement et gestion des eaux, développement rurale, développement communautaire, hydrologie ou équivalent (niveau master préférable) ;
- ✓ Avoir au moins 3 ans d'expérience pertinente au sein de projets d'eau et d'assainissement ou de développement en zone rural en Haïti ;
- ✓ Bonne expérience pratique de travail avec des communautés locales et vulnérables, dans la mise en place de comité de gestion d'eau avec une approche participative ;
- ✓ Très bonne expérience de travail avec les autorités locales ;
- ✓ Parfaite maîtrise du français et du créole avec de très bonnes capacités de rédaction en français ;
- ✓ Parfaite maîtrise des logiciels (QGIS, auto CAD, AUTO CAD CIVIL etc.)
- ✓ Word, Excel et Power Point ;
- ✓ Expérience précédente avec des ONG internationale, un atout ;
- ✓ Maîtrise des outils de suivi et évaluation participative en zones rurales, un atout.

5. ENGAGEMENTS DES PARTIES

La CRH/CRE prendra en charge le transport du prestataire externe du bureau de Jacmel à Bainet y compris dans les sections communales ;

Le prestataire prendra sous sa responsabilité tous les matériels qu'il aura besoin pour la réalisation de l'étude.

Le prestataire assurera son hébergement et sa nourriture durant tout le processus. Dossier de soumission

Les soumissionnaires intéressés devront soumettre une proposition technique simple et une offre financière.



6. PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Les soumissionnaires intéressés devront soumettre une proposition technique simple et une offre financière.

Offre technique :

- ✓ Une lettre de présentation adressée à la Croix Rouge Haitienne / Croix Rouge Espagnole.
- ✓ CV du consultant (prestataire individuel) ou CV des membres de la firme (Entreprise) ;
- ✓ Pièces justificatives de l'expérience du consultant ou l'équipe technique de la firme ;
- ✓ Méthodologie et stratégie de réalisation des activités ;
- ✓ Patente de l'entreprise valide ou déclaration définitive d'impôt de la personne valide ;
- ✓ Le document « Déclaration Responsable » signé, (annexe 1)
- ✓ Une note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les motivations de la candidature ;

Offre financière :

L'offre financière comprend : les honoraires du consultant, précisant, sur la base de l'approche forfaitaire, le montant des indemnités journalières, le nombre de jours de travail prévus, sur la base de produits/livrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs), même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat.

N.B : La proposition financière devrait être soumise en dollars US.

9. DÉPÔT DE L'OFFRE

Réception des offres: le dossier complet constitué de l'ensemble des documents cités devra être transmis au plus tard le **22 mars 2024** aux adresses suivants : alicia.corral@cruzroja.es avec une copie à guerrierhebert94@gmail.com, tscro02@gmail.com, logachleg01@gmail.com, guyparisfertile82@gmail.com avec pour objet « **CANDIDATURE AU POSTE DE CONSULTANT EN ETUDE TOPOGRAPHIQUE CONVENIO 7471** ».

Délai de validité des offres : Les soumissionnaires doivent obligatoirement indiquer le délai de validité de leur offre.

L'évaluation des offres se feront sur la base suivante :

- ✓ Qualifications et Expériences
- ✓ Méthodologie et stratégie de réalisation des services
- ✓ Preuve des différentes expériences (attestations de bonne fin d'exécution, ...)
- ✓ Proposition financière (classée par ordre du moins disant)

La proposition financière doit comprendre les honoraires du prestataire incluant 2% de la DGI qui sera déduit du prix total du service